

Minett-Trail & Gîtes

Projet MAB, Esch2022, Pro-Sud, OAI

27.11.2019

Introduction

Le projet „Minett-Trail“ se base sur les échanges d’idées et les travaux préliminaires – dont notamment des visites in situ – d’un groupe de travail informel, créé au début de l’année 2017 dans le cadre du projet de candidature initié par la Commission nationale pour la coopération avec l’UNESCO au titre du programme «L’Homme et la Biosphère» de l’UNESCO et en vue de la Capitale européenne de la Culture Esch 2022.

Objectifs du projet

Dans le contexte d’une labellisation de la région du Sud du pays – dénommée «Minett» - comme Réserve de Biosphère dans le cadre du programme «Man and the Biosphere» (MAB) de l’UNESCO, il a été jugé bénéfique pour la visibilité de l’espace de prévoir une matérialisation concrète du concept. Le groupe de travail informel a travaillé – désormais de concert avec Pro-Sud – dans le cadre du dépôt d’une candidature pour le programme MAB, dépôt effectué en septembre 2019. Le label serait alors accordé pour l’été 2020, ce qui permettrait une mise en place de ce projet avant le début de Esch2022.

Dans le contexte de la Capitale européenne de la Culture Esch 2022, il ne s’agira ni plus ni moins que de mettre cette région sur la carte européenne des destinations de tourisme de qualité. Ceci moyennant un projet emblématique qui combine attraits naturels, témoins de l’histoire industrielle et activités tournées vers le futur ... et qui fait parler de lui en 2022 par le caractère innovant d’une composante d’art architectural innovateur.

- Il est prévu de mettre en réseau, voire élargir une large infrastructure de chemins et de sentiers qui permettent déjà aux randonneurs et aux cyclistes de parcourir les surfaces naturelles et bâties des «Terres rouges», ceci afin d’arriver à un degré de notoriété semblable à celui du sentier phare luxembourgeois «Mullerthal Trail».
- L’objectif nouveau constitue la mise en place d’une infrastructure performante et variée d’itinéraires et d’hébergements destinée à fonctionner au-delà de l’année 2022.
- Pour l’année butoir 2022 un certain nombre de manifestations artistiques et socioculturelles sont censées défricher les obstacles mentaux qui peuvent exister auprès de la population locale par rapport aux réels attraits de «leur» région et pourront servir à mettre en avant les atouts du territoire «Man&Biosphere» tant pour le grand public endogène que pour un public intéressé exogène, communément appelé «touristes».
- Les visiteurs de Esch2022, Capitale européenne de la Culture pourront accéder via un portail touristico-culturel unique à tout un réseau d’hébergements autour du sentier, allant de l’offre d’hébergement multiple de l’épicentre Esch/Alzette (hôtels, auberge de jeunesse, Bamhäiser, Maison Rosati, B&B) jusqu’aux offres dans les autres communes, et notamment le réseau de gîtes insolites et artistiques à implanter pour la première saison en 2022.

Contenus du projet

- Depuis le début de l'année 2018, une prospection *ex ante* et *in situ* des espaces naturels et des friches industrielles en vue d'identifier les lieux les plus adaptés pour l'installation de gîtes a été entreprise par un groupe de travail. Ce groupe regroupait, outre les responsables et garde-forestiers de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF), des représentant-e-s du groupe MAB, de l'Office Régional du Tourisme Sud, des ministères MDDI et Ministère de la Culture (voir liste ci-dessous) et de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI.LU)
- Les gîtes d'hébergement pourront soit être installés dans des bâtiments existants (anciens bâtiments industriels ou miniers) soit être des constructions nouvelles, censées être éphémères ou durables. Après plus de 18 mois de prospection, près de 100 sites potentiels et prometteurs ont été identifiés sur le territoire des 11 communes invitées à participer.
- Sur base du réseau des emplacements potentiels, dont la conformité légale autant que sa logique géographique ont été analysées et arrêtées, des entrevues séparées avec les conseils échevinaux étaient organisées entre janvier et juillet 2019 pour identifier à la fois les préférences des communes et le réalisme de pouvoir utiliser ces sites.
- Différentes entrevues avec les ministres et les responsables des ministères concernés (Culture, Environnement, Aménagement du Territoire) ont pu clarifier des doutes quant aux dispositions légales pour pouvoir implanter des gîtes – fussent-ils éphémères ou durables – dans des zones ou des bâtiments sensibles. Au bout de ce processus de positionnement, une soixantaine d'emplacements potentiels ont ainsi pu être proposés aux 11 communes.
- Avec l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils OAI, qui a donné son accord au début de l'année 2018 et qui participe à l'identification des sites, il était convenu de lancer à la fin de l'année 2019 un concours d'architectes pour la réalisation des différents gîtes. L'OAI, représenté par Sala Makumbundu et Pierre Hurt a désigné le bureau eschois BENG pour collaborer à l'organisation du concours, avec Marco Bidaine, Edith Nothar et Anastasia Dartoy comme délégués sur le terrain.
- Ce projet s'intègre dans les nombreuses activités de l'OAI en matière de promotion de la culture du bâti. Ainsi, l'insertion d'une page consacrée au Minett-Trail et à ses gîtes sur le site OAI www.architectour.lu est envisagée.
- Dans l'esprit européen de la «Capitale européenne de la Culture 2022» il était clair de lancer ce concours également auprès des partenaires de l'OAI dans la Grande Région.
- L'accent est mis sur le respect de l'environnement naturel et bâti, sur le caractère innovateur et l'originalité dans les arts architecturaux ainsi que sur la fonctionnalité pour les groupes d'utilisateurs ciblés par le projet.
- Le type d'hébergement peut être conçu à la fois pour un hébergement sommaire (dortoir pour randonneurs) que pour des groupes cible moins scouts (chambres d'hôtes individuelles). La proximité d'une possibilité de ravitaillement ou de gastronomie est considérée comme essentielle pour la majorité des sites.

- L'archipel de telles constructions à caractère innovant complétera le réseau de sentiers de randonnée et de VTT de façon à en faire un véritable trail que les usagers pourront parcourir à des rythmes différents, tout en étant libres d'emprunter des chemins de traverse ou d'explorer des sites culturels et des espaces urbains.
- Durant l'année 2022 l'offre d'itinéraires et d'hébergement doit être accompagnée par d'autres attraits, notamment dans le domaine artistique (parcours d'arts plastiques et de land art, mise en valeur de sites archéologiques et architecturaux, implication de l'histoire du travail et des migrations, résidences d'artistes sur les sites, évènements musicaux, expositions et autres).
- Ainsi sera-t-il utile de comprendre les itinéraires aussi comme lien entre des manifestations phare de Esch2022.
- Une communication intense, mais surtout ciblée et faisant référence à la «corporate» faïtière de la région, est un préalable important pour le succès de l'entreprise. Elle doit durablement mettre la région sur la carte européenne des premières destinations mixtes – histoire naturelle et citoyenne de l'Europe – pour voyageurs proches et éloignés.

L'avancement du projet fin novembre 2019

Si les objectifs peuvent à prime abord être plutôt clairs, il s'agissait de clarifier jusqu'au lancement du concours en novembre 2019 un certain nombre de points importants, surtout si l'on songe à la pérennisation du projet après 2022 :

- **Le choix des sites sur les 11 communes du Pro-Sud**

Jusqu'à la fin du mois de mars 2019, les 11 communes du Pro-Sud ont été rencontrées en vue de les sensibiliser pour le projet et pour recenser des sites éventuels qui n'avaient pas été vus par le groupe de travail.

L'initiative a connu un vrai engouement dans toutes les communes, dont les responsables ont reconnu un potentiel touristique et artistique pour leur commune et un potentiel de développement du projet au-delà de l'échéance de 2022.

Pour simplifier l'organisation du concours et rester dans des marges financières raisonnables, le groupe a proposé à chaque commune de retenir d'emblée un seul site qui remplit d'une façon optimale les conditions pour être prêt au début de 2022. Ce qui n'exclut pas que la commune puisse également procéder à construire en régie propre ou par un tiers un ou plusieurs gîtes supplémentaires qui seraient prêts pour intégrer l'offre d'hébergement en 2022 ou après.

Fin mars 2019 un courrier est envoyé à chaque commune participante invitant les responsables à

- Se mettre d'accord, après concertation avec leurs départements urbanistiques ou techniques, sur un site de premier choix,
- Ensuite le bureau BENG a organisé la levée et une estimation budgétaire à proposer aux candidats du concours et finalisé pour octobre 2019 un dossier en vue d'une décision au sein du conseil communal avant les vacances d'été,

- Une fois que tous les 11 projets ont été définis en octobre, le concours est lancé en novembre 2019 sous forme d'une consultation architecturale.

- **L'architecture de financement pour les différents sites**

Le financement du projet Minett-Trail&Gîtes comprend plusieurs volets:

- La prospection des quelque 100 gîtes a été entreprise sur une base de bénévolat par les différentes personnes ayant intégré le groupe de travail du MAB, de même que l'élimination des sites « improbables » pour des raisons de législation ou pour un haut degré de complexité,
- Une fois le choix fait, chaque commune doit s'engager pour financer :
 - Les levés initiaux du projet en 2019,
 - Sa part de l'organisation du concours (prix pour 3 candidatures, dont la lauréate) en 2020,
 - A partir de 2020 la construction du gîte sur le territoire de sa commune.
- Un cofinancement à demander auprès de Esch2022 ne peut pas porter sur les constructions de gîtes ni l'organisation technique du concours, des projets d'infrastructure n'étant normalement pas assumés par des budgets des Capitales européennes de la Culture. Par contre est-il prévu d'organiser une exposition avec documentation écrite et audiovisuelle pour témoigner du *making of* du projet au cours de l'année 2022.
- Un apport de l'Etat à la réalisation des gîtes touristiques durables et plus élaborés est possible via deux créneaux :
 - Le plan quinquennal touristique prévoit de subventionner des gîtes durables susceptibles de contribuer durablement à l'amélioration de l'offre d'hébergement dans la région concernée, ceci jusqu'à 50%.
 - Le Fonds national pour les monuments historiques peut intervenir lorsqu'il s'agit d'un immeuble classé ou mis sur l'inventaire supplémentaire, dans lequel le gîte sera logé.
- Si le concours est organisé par le syndicat Pro-Sud et l'OAI, il est clair qu'une fois le lauréat pour chaque commune déterminé, la construction du gîte se fera sous la houlette de la commune avec les bureaux d'architectes sélectionnés.
- Il est également envisagé que la bonne gestion des gîtes et l'accueil des visiteurs, en 2022 et après, sera sous la responsabilité d'un prestataire unique. Celui-ci sera déterminé après consultation avec des prestataires pressentis.
- La communication et l'«incoming» des futurs visiteurs seront organisées dans le cadre des activités de communication et de marketing pour Esch2022 par l'ORT-Sud en concertation avec Esch2022.

Porteurs et partenaires du projet

Les intervenants de ce volet Minett-Trail, qui dans le cadre du « Man&Biopere » ont participé aux visites et aux réunions, ont été :

- La Commission nationale de l'UNESCO via son groupe de travail (Simone Beck, Catherine Decker, Jean Goedert, Robert Garcia)
- La coordination générale pour la Capitale européenne de la Culture 2022 (Nancy Braun et Christian Mosar)
- Le Syndicat intercommunal Pro-Sud (Roberto Traversini, Gaëlle Tavernier, Isabelle Renoir)
- L'Office Régional du Tourisme ORT-Sud (Lynn Reiter)
- Le Ministère de la Culture (Julia Kohl)
- L'Administration de la Nature et des Forêts (Michel Leytem, Pol Zimmermann)
- Le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (Myriam Bentz)
- L'Ordre des Architectes et Ingénieurs OAI (Sala Makumbundu, Pierre Hurt, Marco Bidaine, Edith Nothar, Anastasia Dartoy)
- Le Musée National d'Histoire naturelle (Robert Weis)
- Le Service des Sites et Monuments Nationaux (Sven Fiedler)
- Différents représentant-e-s des communes impliquées.

Calendrier à partir de novembre 2019

- 11-12/2019 : organisation de la consultation d'architectes pour les gîtes.
 - 03/2020 : proclamation des lauréats.
 - 05/2020 – 03/2022 : construction des gîtes.
 - 04/2022 : Ouverture du Minett-Trail avec tous les gîtes.
 - 04/2022- 12/2022 : Programmation artistique et socioculturelle sur le trail dans le cadre de Esch2022.
-